

Olifan Group Lyon met en lumière le mandat de protection future

Publié le : 10/02/2020

Auteur : Olifan Group

Quel enjeu du Mandat de Protection Future ?

Comment anticiper les conséquences d'une éventuelle incapacité future ? Ou comment faire face à sa propre incapacité en présence d'un enfant handicapé ? C'est tout l'enjeu du mandat de protection future.

Cette disposition, encore peu connue du grand public, constitue une réponse concrète et efficace pour toute personne désireuse d'organiser sa vie de tous les jours et la gestion de son patrimoine, sans subir, ni faire subir à ses proches, les effets d'une mesure judiciaire.

Conférence à la mairie de Lyon 6^{ème}

Après avoir organisé la convention nationale de formation Abripargne en juin 2019, l'[équipe d'Olifan Group Lyon](#) participait le 30 janvier dernier, aux côtés de l'association France Tutelle et à la mairie du 6^{ème} arrondissement de Lyon, à une conférence sur le Mandat De Protection Future (MDPF).

En effet, il est important d'anticiper sa vulnérabilité afin de choisir plutôt que subir. C'est ainsi que le Mandat de Protection Future prend tout son sens. C'est pourquoi, il était essentiel d'en informer les familles et les chefs d'entreprise à travers cette conférence interprofessionnelle.

Monsieur Damien Vergnolle, Expert-Comptable chez Eurex Lyon a pu nous éclairer sur l'intérêt du MDPF pour le chef d'entreprise ; Madame Maud Mazabras, Notaire, a est revenue sur l'importance d'acter formellement et précisément cette disposition, afin qu'elle soit vraiment protectrice.

Quant à Laetitia Fontecave, Directrice de l'[Association France Tutelle](#)* a démontré que la mise en place d'un MDPF est une mesure totalement personnalisée et adaptée contrairement à d'autres dispositions telles que la tutelle et la curatelle. Tout le monde est concerné par le MDPF car nul n'est à l'abri d'une incapacité. Certaines personnes le sont tout particulièrement : les dirigeants d'entreprise par exemple, mais aussi les parents d'enfants atteints de handicap...

Enfin, Jean Roignant, Partner [Olifan Group Lyon](#), a pu souligner en quoi le recours à un professionnel de la gestion de patrimoine pouvait s'avérer nécessaire dans la préparation à la mise en œuvre d'une telle disposition. L'audit patrimonial, par exemple, permet d'évaluer les enjeux auxquels sera confronté le mandant en cas d'incapacité future. Il permet aussi d'estimer les ressources à constituer pour subvenir à ses besoins, ou encore d'indiquer les modalités de gestion de son patrimoine en formalisant des directives quant à l'administration de ses biens personnels ou professionnels.

Vous souhaitez en savoir plus sur le mandat de protection future ?

[Découvrez ses enjeux dans notre article dédié](#)

[L'équipe d'Olifan Group Lyon](#), désormais composée de : Jordan Boinon, Gilles Bouvant, Sophie Dargier, Jean Roignant, Emmanuelle Vanderschueren et Olivier Vanderschueren, a plusieurs cordes à son arc notamment l'expertise personne vulnérable en faisant de l'anticipation de la vulnérabilité un des ses chevaux de bataille, convaincue de l'intérêt pour ses clients de choisir plutôt que de subir !

***Zoom sur France Tutelle**

[France Tutelle](#), association soutenue par voie de mécénat par Olifan Group, a pour vocation d'accompagner et de conseiller les personnes vulnérables et leurs aidants.